



Conseil d'administration

329^e session, Genève, 9-24 mars 2017

GB.329/PFA/1/1

Section du programme, du budget et de l'administration
Segment du programme, du budget et de l'administration

PFA

Date: 23 mars 2017

Original: anglais

PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Propositions de programme et de budget pour 2018-19: projet de résolution de la Conférence

Objet du document

Dans le présent document, le Conseil d'administration est invité à recommander les Propositions de programme et de budget pour 2018-19 pour approbation par la Conférence (voir le projet de décision au paragraphe 3).

Objectif stratégique pertinent: Sans objet.

Principal résultat/élément transversal déterminant: Sans objet.

Incidences sur le plan des politiques: Recommandation sur le programme et budget.

Incidences juridiques: Aucune.

Incidences financières: Recommandation sur le budget pour 2018-19.

Suivi nécessaire: Aucun.

Unité auteur: Bureau du Trésorier et contrôleur des finances (TR/CF).

Documents connexes: GB.329/PFA/1.

1. Suite à la réponse du Directeur général aux questions soulevées pendant le débat sur le programme et budget, le présent document contient un projet de décision.
2. Le budget stratégique consolidé reste identique à celui figurant dans le tableau 1 des Propositions de programme et de budget pour 2018-19 présentées par le Directeur général ¹, qui est reproduit à l'annexe du présent document. Il n'est proposé aucun changement au budget opérationnel ni au montant global du budget.

Projet de décision

3. *Le Conseil d'administration:*

- a) *recommande à la Conférence internationale du Travail, à sa 106^e session (juin 2017), un montant provisoire de 793 331 474 dollars E.-U. pour le programme calculé au taux de change budgétaire fixé pour 2016-17 à 0,95 franc suisse pour 1 dollar E.-U., la Conférence devant se prononcer sur le taux de change définitif et le montant correspondant du budget exprimé en dollars E.-U., ainsi que sur le montant en francs suisses des contributions mises en recouvrement;*
- b) *propose à la Conférence, lors de la même session, un projet de résolution concernant l'adoption du programme et budget du 76^e exercice (2018-19) et la répartition des dépenses entre les Etats Membres au cours de cette période dans les termes suivants:*

La Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail, aux termes du Règlement financier, approuve, pour le 76^e exercice prenant fin le 31 décembre 2019, le budget des dépenses de l'Organisation internationale du Travail, s'élevant à dollars des Etats-Unis, et le budget des recettes s'élevant à dollars des Etats-Unis, soit, au taux de change de franc suisse pour 1 dollar des Etats-Unis, à une somme de francs suisses, et décide que le budget des recettes, libellé en francs suisses, sera réparti entre les Etats Membres conformément au barème des contributions recommandé par la Commission des finances des représentants gouvernementaux.

¹ Document [GB.329/PFA/1](#).

Annexe

Tableau 1. Budget stratégique: dépenses proposées par ligne de crédit

	Budget stratégique 2016-17 ¹	Budget stratégique proposé 2018-19	Budget stratégique proposé 2018-19
	(en dollars E.-U.)	(en dollars E.U. constants 2016-17)	(recalculé (en dollars E.-U.))
Partie I. Budget courant			
A. Organes directeurs	54 757 278	53 267 095	53 354 095
B. Résultats stratégiques	634 828 813	636 506 097	632 607 669
C. Services de management	63 431 211	63 244 110	63 495 485
D. Autres crédits budgétaires	46 566 959	46 566 959	46 016 134
Ajustement pour mouvements de personnel	-6 523 126	-6 523 126	-6 509 738
Total Partie I	793 061 135	793 061 135	788 963 645
Partie II. Dépenses imprévues			
Dépenses imprévues	875 000	875 000	875 000
Partie III. Fonds de roulement			
Fonds de roulement	—	—	—
Total (Parties I-III)	793 936 135	793 936 135	789 838 645
Partie IV. Investissements institutionnels et éléments extraordinaires			
Investissements institutionnels et éléments extraordinaires	3 453 865	3 453 865	3 492 829
TOTAL (Parties I-IV)	797 390 000	797 390 000	793 331 474

¹ Le budget stratégique proposé pour les organes directeurs comprend les ressources du Département des relations, des réunions et des documents officiels et du Département de l'administration et des services internes, qui apportent un appui direct à la fonction de gouvernance.